



**- CONSULTATION SIMPLIFIÉE -**  
**Surveillance des infrastructures et bâtiments territoriaux de la Collectivité de Saint-Barthélemy**

**COLLECTIVITÉ DE SAINT-BARTHÉLEMY**

Marchés passés selon la procédure adaptée :  
Articles R.2123-1 1° du Code de la Commande Publique.

**Objet et description de la consultation :**

**Dans le cadre d'une phase de test de 3 mois, la Collectivité de Saint-Barthélemy souhaite mettre en place des rondes nocturnes de surveillance des infrastructures et bâtiments territoriaux (bâtiments publics, infrastructures sportives, infrastructures techniques, réseaux sensibles...)**

**Détail des missions :**

- Les missions de protection de personnes et des biens,
- La prévention des actes de malveillance,
- Le signalement aux autorités compétentes des risques de danger potentiel ou évènements constatés.
- Alerter les services de la Collectivité en cas de dysfonctionnement ou danger constaté.
- Alerter les secours en cas d'incident et d'accident.

Lieu d'exécution : L'ensemble du territoire de la Collectivité - 97133 SAINT-BARTHÉLEMY

Code CPV : 79714000-2 Service de surveillance

Les propositions devront comporter :

**Pièces candidature :**

- Les formulaires DC1, DC2 disponible disponibles sur le site internet du ministère de l'économie (<http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)
- Les dernières attestations de régularité sociales et fiscales
- La preuve d'une assurance pour risques professionnels

**Pièces offre :**

- Le contrat de gré à gré complété et signé.
- Une note explicative de l'organisation envisagée et des moyens mis en place.

Date souhaitée pour le début de la mission : 15 février 2026

**Mode de réception des propositions :**

offre à déposer sur la plateforme de dématérialisation marchés-sécurisés à l'adresse :

<https://www.marches-securises.fr>

ou par courriel à l'adresse : [commande.publique@comstbarth.fr](mailto:commande.publique@comstbarth.fr)

Date de remise des offres : le **09 février 2026 à 12h00 (heure Saint-Barthélemy)**

Critères de jugement des offres :

- Prix : 60 %
- Valeur technique : 40 %
  - Sous-critère organisation envisagée de la prestation : méthodologie proposée\* ; pondéré à 30 %
  - Sous-critère moyens mis en place : moyens humains (qualifications et compétences de l'équipe dédiée à la réalisation de la prestation) ; moyens matériels ; références sur des réalisations de projets similaires ; pondéré à 10 %

*\*a noté qu'une réunion de cadrage au début de contrat sera réalisée avec le titulaire du contrat afin de prioriser les rondes dans certaines zones, certains bâtiments plus sensibles. Les priorités pourront évoluer en cours de contrat selon des besoins.*

La Collectivité de Saint-Barthélemy se réserve la possibilité de recourir à une phase de négociations avec les candidats présélectionnés au vu des critères de jugement.

Modalité de financement et de paiement :

Le délai global de paiement des prestations est fixé à 30 jours.

Modalités de financement des prestations : Sur fonds propres.

Pour tout renseignement d'ordre administratif et technique, merci de contacter le Service de la Commande Publique par courriel : [commande.publique@comstbarth.fr](mailto:commande.publique@comstbarth.fr)

Date de la consultation : le **29 janvier 2026**